

## Maîtriser notre Génie

### Pourquoi la Propriété Intellectuelle est le Cœur de l'Indépendance.

La propriété intellectuelle propulse la puissance économique d'un État. Chaque année, le Québec investit plus de 10 milliards de dollars en recherche et développement, soit 2,7 % de son PIB en 2022, pour soutenir universités, laboratoires et centres hospitaliers. Ces investissements génèrent brevets et innovations stratégiques, alimentant simultanément la recherche publique et l'innovation industrielle dans l'aérospatial, les technologies propres, l'intelligence artificielle et la biotechnologie. L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (WIPO) rappelle que « *The patent system is designed to promote innovation and the dissemination of knowledge* » -- WIPO Intellectual Property Handbook (2004), soulignant que chaque brevet devient un levier de maîtrise économique et stratégique. Sous le régime fédéral, cette force s'échappe partiellement hors territoire. Le Québec génère environ 25 % des brevets canadiens, mais la majorité des redevances et des décisions de commercialisation échappent à son fisc et à ses centres de décision. Les millions de dollars de frais d'enregistrement et de maintien versés chaque année par les entreprises québécoises à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) représentent un manque à gagner estimé à plusieurs dizaines de millions de dollars, qui ne soutiennent pas l'innovation locale et freinent l'optimisation de

l'écosystème. La Suisse, avec 772 brevets académiques par million d'habitants, et la Finlande, avec 619, attestent que de petits États peuvent transformer chaque unité de savoir en capital industriel durable. Ces chiffres confirment que la concentration de la propriété intellectuelle et la maîtrise des priorités nationales déclenchent un effet multiplicateur pour l'ensemble de l'écosystème. Le Québec possède le même potentiel ; l'aérospatial québécois incarne cette capacité concrète. Des centaines de brevets couvrent propulsion, matériaux composites et systèmes électroniques. Chaque innovation publique ou industrielle crée un avantage industriel, chaque technologie ouvre un marché. Contrôler ces brevets et licences permettrait au Québec de reproduire, à l'échelle sectorielle, ce que la Suisse et la Finlande réalisent à l'échelle nationale, transformant la recherche et l'innovation en emplois, savoir-faire et revenus concentrés sur le territoire.

En vertu du droit international, le Québec **hérite automatiquement** de la juridiction sur les brevets canadiens d'origine québécoise : selon les principes de succession d'États, tous les titres déposés par des entités établies sur le territoire deviennent des droits québécois, assurant une transition sans aucun vide juridique. L'État ne les « demande » pas ; il en prend acte en tant que successeur légal, garantissant la continuité et la sécurité juridique pour toutes les entreprises concernées. Les marques déposées et les bases de données publiques articulent la stratégie économique avec la même intensité. La Commission Européenne souligne que « *Data is a key driver of innovation and economic growth* » -- European Data Strategy (2020). Dans l'aérospatial, l'accès aux données sur matériaux, aérodynamique et maintenance accélère le développement des innovations, enrichissant chercheurs universitaires et entreprises. L'État agit comme moteur et architecte : il impulse les investissements, définit les priorités, concentre sur le territoire décisions, savoir-faire et ressources. Sous le régime actuel, la centralisation fédérale bride cette capacité de structuration et d'orientation stratégique, freinant l'optimisation de l'écosystème. Mariana Mazzucato rappelle que « *The State is not only a facilitator but an active shaper of markets* » -- The Entrepreneurial State (2013), soulignant la capacité du Québec à transformer la souveraineté en instrument de puissance économique.



La souveraineté ne rompt pas ; elle optimise. Le plan d'action prévoit la création d'un Office Québécois de la Propriété Intellectuelle (OQPI), qui ne serait pas un simple bureau d'enregistrement, mais une agence stratégique : elle assiste les PME à breveter à l'international, défend les brevets québécois face aux géants étrangers, finance directement les premières étapes du dépôt de brevet pour les startups et facilite les partenariats entre universités et entreprises privées afin de transformer les découvertes en produits exportables. L'OQPI s'appuiera sur les structures existantes, telles qu'Investissement Québec ou le Ministère de l'Économie, pour offrir un guichet unique de l'innovation et centraliser conseils, financement et expertise. L'expertise sera assurée par le rapatriement des examinateurs québécois actuellement employés à Ottawa et par le recrutement d'experts spécialisés dans les secteurs clés comme l'aérospatial, l'IA ou la biopharma. Le calendrier de transition serait de 24 mois pour la numérisation et le transfert des registres, processus qui suivra les protocoles de sécurité internationaux les plus stricts, pendant lequel la « loi de continuité » assure une protection ininterrompue. Le Québec deviendra membre de l'OMPI dès son indépendance, intégrant le Système de Madrid pour les marques et le PCT pour les brevets, permettant aux entreprises québécoises de protéger leurs actifs dans 150 pays à partir d'un dépôt unique à Québec, tout en alignant nos normes sur les standards les plus exigeants de nos partenaires commerciaux, garantissant que nos produits aéronautiques ou technologiques soient certifiés sans friction sur les marchés mondiaux. L'OQPI permettra d'aligner la durée de protection et les incitatifs fiscaux sur les cycles réels des secteurs clés : le temps long des biotechnologies et le temps court de l'intelligence artificielle, ce que le régime uniforme canadien ne permet pas. Pour l'aérospatial et l'IA, les délais d'examen des brevets pourraient diminuer de 30 %, accélérant la mise en marché et consolidant l'avantage compétitif. L'office travaillera par filières, identifiant les technologies de rupture dans chaque secteur et s'assurant que le Québec conserve la propriété intellectuelle exclusive, évitant qu'elle soit rachetée à vil prix par des intérêts étrangers. La transition n'est pas un coût, mais un investissement : le fonctionnement de l'OQPI serait largement autofinancé par les frais de dépôt et de maintien actuellement versés à Ottawa. Un tribunal spécialisé québécois (Chambre de la PI) adoptera les règles d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale (CCI), tranchant les litiges plus rapidement que la Cour fédérale et offrant aux multinationales un cadre juridique prévisible, neutre et efficace. L'OQPI publiera un bilan annuel des retombées économiques directes, revenus de licences et emplois créés, garantissant la reddition de comptes et l'efficacité de chaque investissement public.

Cette approche produit un effet avant-après tangible : avant, licences et innovations quittent partiellement le territoire ; après, brevets, données et expertise s'ancrent localement, générant emplois, revenus et savoir stratégique. Les universités canadiennes, avec des revenus totaux de 52,4 milliards de dollars en 2023-2024, attestent de l'ampleur et de la robustesse des actifs générés par la recherche publique. Les entreprises convertissent ces connaissances en innovations commercialisables et en marchés concrets. Chaque brevet, chaque marque et chaque donnée propulse la croissance et structure l'avantage compétitif du Québec, consolidant l'ensemble de son écosystème économique. L'intelligence québécoise forme le fil invisible reliant ingéniosité, expertise et initiative entrepreneuriale. Maîtriser ce fil, le protéger et l'orienter constitue la boussole économique de la nation. La souveraineté sur la propriété intellectuelle transforme la connaissance en levier, les innovations en routes vers l'avenir, les données en fondations de puissance durable. Chaque idée, chaque brevet et chaque base de données devient un jalon tangible de prospérité, tant pour la recherche que pour l'industrie. Le Québec contrôle sa trajectoire : le savoir produit localement alimente directement croissance, autonomie et puissance industrielle, inscrivant l'intelligence collective des Québécois au cœur de leur destin et traçant un horizon où innovation, maîtrise et prospérité convergent pour consolider la nation.

Louis-Martin Carrière